

Directives pour le Projet tutoré

M1 Sciences Cognitives M1 Traitement Automatique des Langues

IDMC – Université de Lorraine
2024-2025

Préambule

Le projet tutoré a pour objectifs :

- de vous faire travailler sur un sujet dont le niveau de complexité est supérieur à celui que vous avez rencontré dans vos enseignements,
- de vous faire travailler sur des sujets qui intéressent des équipes de recherche,
- de vous faire travailler sur une période longue dont vous avez la charge de l'organisation.

Il s'agit de montrer que vous avez la capacité d'organiser une réflexion, comme vous aurez à le faire lors de votre stage de M2, et après votre formation de master, et surtout, de prendre en compte les différents champs disciplinaires (sans les prendre tous, de mettre en avant vos compétences dans la pluridisciplinarité). Votre travail doit donc s'inscrire dans une recherche générale et fournir une réalisation concrète.

Le projet est organisé en deux temps : une partie bibliographie au semestre 7 (UE 705) suivie par une partie réalisation au semestre 8 (UE 805). Chaque partie donne lieu à la rédaction d'un rapport. La partie réalisation donne lieu à une soutenance.

1 Notice pour rédiger les deux rapports

Les rapports de projet sont des documents destinés à vos tuteurs (encadrants) ainsi qu'au jury pour rendre compte de la réflexion que vous avez menée et du développement que vous avez réalisé sur le sujet qui vous a été présenté. C'est pourquoi ils doivent être **complets** aussi bien dans l'énoncé du problème que dans l'expression de sa résolution.

1.1 Contenu du rapport biblio (UE 705)

Le rapport est une synthèse des lectures théoriques et/ou méthodologiques qui vous auront permis de cerner le sujet. Il ne s'agit pas d'un simple compte-rendu de lecture, mais d'une présentation de l'ensemble des travaux que vous aurez consultés relativement au projet que vous allez conduire : ce qui vous a intéressé, pour quelles raisons, etc. Ce premier rapport ne doit pas dépasser 20 pages.

1.2 Structure du rapport réalisation (UE 805)

Le second rapport doit comporter plusieurs parties dont au moins les suivantes :

I Présentation du sujet

Explicitiez le problème à résoudre ainsi que, s'il fait partie d'une chaîne ou d'un environnement plus vaste, son cadre. Pensez à quelle étape de la réalisation d'un projet se place ce travail : étude de l'existant et rédaction du cahier des charges, étude technique, réalisation, documentation, validation, etc.

II Travail réalisé

Exposez votre travail le plus clairement possible. Donnez ici des explications sur les choix effectués, les méthodes et outils utilisés ainsi que les résultats obtenus. N'hésitez pas à illustrer l'ensemble

par des figures, copies d'écran, images, etc. Surtout, n'oubliez pas de signaler par des appels de références les ouvrages et articles qui ont servi d'appui à vos réflexions, les références étant réunies dans la bibliographie.

III Conclusion

Concluez sur l'intérêt que vous avez trouvé à ce projet, et éventuellement aussi les critiques que vous pouvez formuler. Précisez ce qui vous a manqué dans votre formation universitaire, peut-être aussi ce qui vous a particulièrement servi.

IV Bibliographie

Votre bibliographie doit reprendre les documents qui vous ont servi de références (livre, article, survey...). Chaque item doit contenir au moins le titre, les auteurs, l'année de publication, l'éditeur, les numéros de pages pour les articles. Le but est de permettre au lecteur de retrouver facilement les références que vous avez utilisées.

1.3 Forme des rapports

Les rapports doivent respecter le format suivant :

- Le rapport biblio ne doit pas excéder 20 pages ; le rapport réalisation doit faire au minimum 15 pages et ne doit pas excéder 30 pages. Vous pouvez en plus de ces pages utiliser des Annexes pour présenter des points particuliers, donner des morceaux de code, synthétiser des résultats, etc.
- La couverture doit contenir le nom des membres du groupe, le titre du sujet, le nom des encadrants et de l'organisme d'accueil, l'année universitaire, le nom de la formation, la composante et l'université, et la mention « Projet tutoré ».
- La table des matières.
- La partie effective du projet (les différentes parties décrivant la réalisation).
 - Numérotez les sections et les sous-sections.
 - Numérotez les figures.
 - Le texte doit contenir des références à des sections, à de la bibliographie, etc.
- Les figures doivent être accompagnées d'une légende.
- Des références bibliographiques doivent venir appuyer le propos.
- Les Annexes doivent figurer à la fin du rapport.
- Utilisez une même police pour l'ensemble du texte.
 - Utilisez des tailles différentes suivant qu'il s'agit de titres, sous-titres, paragraphes, notes, etc.
 - Pour le texte courant, ne pas descendre en dessous de la taille 11.
- La typographie sera la même pour l'ensemble du texte. Il faut éviter le soulignement et le **gras**, préférer les *italiques*.
- Pensez à numérotter les pages.
- Corrigez les fautes d'orthographe et de grammaire.
- Utilisez de préférence \LaTeX pour produire un beau document scientifique.

1.4 Plagiat

Vous devez fournir un travail personnel, expliquer le contexte dans lequel vous vous placez, et souvent faire des citations d'autres documents. Toute citation doit être référencée dans la bibliographie, mais vous ne devez en aucun cas reprendre le contenu d'un document comme s'il était le vôtre. Une citation débute par des guillemets ouvrants et se termine par des guillemets fermants, et elle est suivie d'un appel de référence, la référence étant citée dans la bibliographie.

Le plagiat va à l'encontre de toute attitude professionnelle et déontologiquement acceptable par l'Université. Tout plagiat détecté conduira à l'annulation de l'épreuve pour les étudiants et préfigurera un passage en commission disciplinaire.

2 Les autres rendus

2.1 Les livrables

Un livrable peut être un programme informatique, un document textuel ou tout autre document demandé et produit dans le cadre du projet. Les livrables devront au minimum être listés et présentés dans le rapport écrit.

2.2 Un poster

Pour le poster, il s'agit de présenter votre travail à un public non informé. Le poster pourra être présenté lors du forum des Sciences Cognitives de l'année suivante. Le rendu doit être préparé pour un format A0 ou A1 standard. Le document devra contenir :

- le titre de votre travail,
- vos noms et prénoms,
- les logos de l'Université (UL, IDMC) et des laboratoires de vos encadrants,
- une présentation avec des illustrations du travail.

Pensez à la lisibilité de votre poster et mettez en avant vos compétences en design (ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, et doit se lire facilement). Limitez au maximum le texte et pensez à avoir des illustrations pertinentes. Il faut trouver le bon équilibre entre trop et pas assez de texte, trop et pas assez de couleurs... Pensez que le contenu informationnel doit être compris en moins de trois minutes à sa lecture.

2.3 Une fiche d'auto-évaluation

Ce document est **individuel**. En une à deux pages, il doit indiquer les compétences que vous aurez employées et augmentées dans le cadre du projet tutoré parmi les grandes compétences de référence de votre master (SC ou TAL). La liste des compétences de référence est disponible sur le site de chaque master. Il s'agit d'un retour critique et réflexif, donc argumenté sur votre contribution individuelle au projet tutoré, qui peut varier d'un membre à l'autre du même projet.

3 La soutenance

La soutenance débute par une présentation du projet pendant 20 minutes. La première contrainte pour la soutenance est de respecter le temps. Toute soutenance qui dépasse le temps imparti pourra être interrompue par le jury.

Lors de la soutenance, l'ensemble des participants doit prendre la parole pour présenter une partie du projet. Vous devrez vous appuyer sur des supports vidéo-projetés pour exposer la problématique, la démarche, les solutions et la conclusion de votre travail. Vous pourrez vous référer à des documents papiers que vous distribuerez aux membres du jury en début de soutenance, mais ces documents ne pourront pas remplacer la présentation numérique.

Pensez à préparer des démonstrations simples (que vous aurez vérifiées avant) pour mettre en avant vos réalisations, mais n'oubliez pas de prendre en compte le temps nécessaire pour les faire dans le temps de la soutenance. À la suite de votre présentation, vous devrez répondre aux questions du jury qui vous demandera des précisions sur votre travail et sur la justification de vos choix.

L'objectif de cette soutenance pour vous est de montrer que vous êtes capable de synthétiser une démarche globale sur un projet de plusieurs mois, de rendre compte du contexte, des difficultés rencontrées, de la répartition du travail en équipe, et surtout de démontrer que vos choix sont cohérents et justifiés. N'oubliez pas que l'objectif est de mettre en œuvre la pluridisciplinarité que vous apprenez en cours. Pensez à la mettre en avant lors de vos soutenances.

Le cas échéant, vos encadrants de projet peuvent également vous orienter dans la préparation de cet exercice.

4 Notation et évaluation

Partie bibliographie Le rapport écrit est évalué et noté par un relecteur, membre de l'équipe pédagogique, ainsi que par les encadrants.

Partie réalisation Les rapports écrits sont évalués et notés par un relecteur, membre de l'équipe pédagogique et/ou encadrant d'autres projets et stages de la formation. La soutenance donne lieu à une seconde note. Les encadrants proposent une troisième note au vu de la qualité du travail fourni et de la dynamique de travail du groupe. La note finale est la combinaison de ces trois notes, harmonisée sur l'ensemble des présentations et des évaluations (rapports et encadrants).

Le jury évaluera la capacité de travail du groupe, la qualité intrinsèque des résultats proposés et surtout la capacité à mettre en œuvre la pluridisciplinarité dans la recherche d'une solution. Ne le perdez jamais de vue dans votre travail

NB : Seule la note finale est communiquée aux étudiants. Le projet tutoré ne donne lieu à aucune épreuve de "rattrapage" en seconde session. En cas de dysfonctionnement avéré, le jury se réserve la possibilité d'attribuer des notes différenciées entre les membres d'un même groupe.

5 Calendrier

- 11 octobre 2024 : date limite de remontée des propositions de sujets
- 23 octobre 2024, 14h30-17h, PHS (13 rue Michel Ney) : présentation des sujets aux étudiant·es par leurs promoteurs (une réunion SC, une réunion TAL)
- 29 octobre 2024 : vœux des groupes d'étudiant·es
- 06 novembre 2024 : affectation des projets aux groupes d'étudiant·es
- 02 décembre 2024 : première semaine dédiée à la partie bibliographie
- 10 janvier 2025 : rendu du rapport de la partie bibliographie
- 10 février 2025 : première semaine dédiée à la partie réalisation
- 16 juin 2025 : rendu du rapport de la partie réalisation, des livrables et de la fiche d'auto-évaluation
- 25/26 juin 2025 : **soutenances des projets tutorés** et présentation du poster

Documents à remettre

10 janvier 2025

Remise du rapport biblio :

- aux encadrants (en version électronique ou papier, à convenir avec eux) ;
- au relecteur (idem) ;
- au responsable du master (en version électronique) ;

16 juin 2025

Remise du rapport réalisation :

- aux encadrants (en version électronique ou papier, à convenir avec eux) ;
- au relecteur (idem) ;
- au responsable du master (en version électronique) ;

Remise des livrables aux encadrants.

Remise de la fiche d'autoévaluation aux encadrants et au responsable du master.

Soutenance

Présentation du poster (version électronique) et envoi au responsable du master

Remise du rapport imprimé au responsable du master